

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## PREAMBULE

La SOCIETE OUEST-FRANCE, ci-après désignée Ouest-France, SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 300 000 €, dont le siège est situé 10 rue du Breil, 35051 RENNES CEDEX 9, immatriculée sous le numéro 377 714 654 RCS RENNES a établi les présentes conditions générales de vente qui régissent exclusivement les souscriptions d'abonnements aux publications qu'elle édite sous forme papier et dans leur version numérique, et à leurs suppléments encartés.

Le fait de souscrire un abonnement, implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes conditions générales de vente.

Ouest-France se réserve la possibilité de les modifier à tout moment.

Le Client peut avoir accès aux conditions générales de ventes à tout moment en se connectant sur le site <https://abo.ouest-france.fr/cgv>.

## 1. ACCEPTATION DES CONDITIONS

Le Client reconnaît avoir pris connaissance, au moment de la souscription de son abonnement, des présentes conditions générales de vente et des conditions spécifiques propres à chaque offre, et déclare expressément les accepter sans réserve.

## 2. CONDITIONS DES OFFRES

Les différentes offres d'abonnement varient en fonction de l'offre choisie, de la durée de l'abonnement, du prix, et des modalités de leur renouvellement.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent :

- aux particuliers qui souscrivent spontanément à un abonnement en prenant directement contact avec le Service Clients d'Ouest-France ou en cliquant sur l'onglet « abonnez-vous » du site <https://www.ouest-france.fr> ou sur le site <https://abonnement.ouest-france.fr>.
- aux particuliers répondant à des offres proposées par Ouest-France ou par les partenaires d'Ouest-France sous forme de courriers, d'e-mails, d'encarts publicitaires publiés dans les colonnes d'Ouest-France ou de dimanche Ouest-France ou de toutes publications éditées par Ouest-France.
- aux particuliers souscrivant à un abonnement à la suite d'un démarchage physique ou téléphonique.

Les abonnements à durée déterminée en paiement comptant ne font pas l'objet de reconduction automatique à leur échéance.

Dans le cadre d'un abonnement à durée libre (que l'abonné peut interrompre à tout moment), la reconduction de l'abonnement pour une durée égale est tacite et automatique.

### 3. JOURNAL PAPIER ET MAGAZINES

3.1. Les journaux sont livrés à l'adresse mentionnée par le Client lorsqu'il effectue sa commande, sous réserve que le Client fournisse à Ouest-France toutes les précisions nécessaires au bon acheminement de son journal. A ce titre, le Client s'engage à prévenir sans délai Ouest-France de tout changement d'adresse, par courrier postal adressé au Service Clients TSA 80001, 35071 RENNES Cedex, ou par téléphone 02 99 32 66 66 (prix

d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30), ou par connexion sur le site <https://votrecompte.ouest-france.fr>.

3.2. Les premiers numéros sont livrés à la date indiquée au Client lors de la souscription de son abonnement.

3.3. Sous réserve que le domicile du Client soit couvert par le portage en semaine et/ou le dimanche, Ouest-France s'engage à procéder aux livraisons de l'édition du lieu de domicile chaque matin avant 7h30. Le dimanche, quelques tournées de portage se terminent plus tardivement. A défaut, la livraison de l'édition se fera par voie postale du lundi au samedi, étant entendu que les horaires et délais de livraison seront ceux habituellement pratiqués par les services postaux. Ouest-France décline toute responsabilité en cas de défaut et/ou de retard d'acheminement des journaux causés par un dysfonctionnement total ou partiel du service postal. En cas de défaut et/ou de retard d'acheminement, l'abonné peut effectuer toute déclaration d'incident au Service Clients par un simple appel téléphonique au 02 99 32 66 66 (prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30) ou en se connectant sur le site <https://votrecompte.ouest-france.fr>.

3.4. Si pour quelque raison que ce soit, Ouest-France constate que le domicile du Client n'entre plus dans les zones couvertes par le portage, le Client sera livré par voie postale. En cas de refus de ce mode de livraison par voie postale par le Client, Ouest-France se réserve alors le droit d'annuler le contrat conclu, sans que le Client ne puisse rechercher sa responsabilité à ce titre et le Client sera remboursé du prix des journaux qui n'auraient pas déjà été livrés.

3.5. Le Client est informé qu'il lui est possible de suspendre temporairement son abonnement dans la limite de seize semaines consécutives ou non par période de 12 mois d'abonnement, ou de faire suivre son journal à une autre adresse, dans les limites et selon les moyens proposés par Ouest-France par un simple appel téléphonique au 02 99 32 66 66 (prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30) ou en se connectant sur le site <https://votrecompte.ouest-france.fr>.

Dans le cas où le Client est abonné à une offre d'une durée d'engagement minimum, sa durée d'engagement est repoussée d'autant de jours ou de semaines de suspensions indiqués par le Client.

## 4. NEWSLETTERS

4.1 La Newsletter « En direct de votre commune » est envoyée quotidiennement par email au Client. Elle porte sur l'actualité de la commune du Client et apporte des informations pratiques : météo du jour, événements locaux, avis de décès, petites annonces.

4.2 La Newsletter « Edition du soir » est envoyée du lundi au vendredi par email au Client. Elle porte sur l'actualité du jour, des dossiers décryptés par des experts, des rubriques variées : décoration, gastronomie, musique, cinéma, voyages et jeux.

## 5. SERVICES NUMERIQUES

5.1 Les services numériques sont des services édités par Ouest-France, dont le contenu est consultable uniquement en ligne sur les sites Internet ou au travers d'applications mobiles pour tablettes numériques et/ou smartphones.

5.2 Les services numériques sont disponibles immédiatement dès le paiement en ligne de la commande ou la réception de l'email d'activation, et pendant toute la durée de l'abonnement souscrit par le Client.

5.3 le Pack numérique comprend un accès au journal numérique Ouest-France, à l'Edition du Soir, à l'édition France, aux archives Ouest-France, à dimoitou News et Pack plus.

5.4 Le « journal numérique » comprend dès 5 heures du matin un accès chaque jour à une édition Ouest-France au choix parmi l'intégralité des éditions disponibles (excepté le 1er mai, à Noël et le 1er janvier). Il est possible de télécharger d'anciennes éditions jusqu'à 30 jours suivant leur parution. La conservation des éditions téléchargées du journal numérique est de 2 ans maximum. Passé ce délai, la version numérique du journal sera supprimée.

5.5 « L'Édition du Soir » est disponible dès 18h, du lundi au vendredi, hors jours fériés. La conservation des parutions de l'Édition du Soir est de 30 jours maximum. Passé ce délai, les éditions antérieures ne seront plus accessibles.

5.6 « L'édition France » comprend dès 5 heures du matin un accès quotidien au panorama des 13 régions de France.

5.7 « Les Archives Ouest-France » permettent d'accéder aux articles de L'Ouest-Éclair et d'Ouest-France numérisés depuis 1899 (disponibles pour certaines éditions uniquement) ainsi qu'à l'intégralité des articles de l'Édition du Soir et de Ouest-France.fr.

5.8 « Dimoitou news » est une édition numérique qui traite l'actualité pour les enfants de 7 à 12 ans, du lundi au vendredi, à 17h. Elle permet d'avoir accès chaque jour à 5 articles sur l'actualité en France et dans le monde. Elle est consultable sur ordinateur, tablette et smartphone.

5.9 « Pack plus » comprend l'accès à tous les articles du site et de l'application ouest-france.fr, incluant les articles Ouest-France et Presse Océan ainsi qu'à la newsletter « En direct de votre commune ».

Ouest-France se réserve le droit d'interrompre sans préavis l'accès aux services numériques afin notamment de procéder à une intervention technique ou toute opération de maintenance.

5.10 Le Client payeur peut accéder à ses contenus numériques sur 5 appareils (mobile ou tablette) différents, et via une connexion web depuis un navigateur. Si l'abonnement inclut le partage des lectures numériques, il sera possible pour les bénéficiaires supplémentaires d'accéder aux contenus numériques sur un appareil (mobile ou tablette), et via une connexion web depuis un navigateur.

5.11 Le « Pack Famille » intègre le quotidien au format papier et les suppléments, Le journal numérique, l'Édition France, Pack plus, l'Édition du Soir, les Archives et Dimoitou news

## 6. PRIX

Ouest-France propose de nombreuses offres payantes, toutes soumises aux présentes conditions générales, et dont les conditions particulières sont détaillées dans l'offre choisie au moment de la souscription de l'abonnement.

Ouest-France se réserve la faculté d'augmenter le prix des abonnements proposés dans les conditions suivantes :

- Pour un abonnement avec une durée minimum d'engagement et pour un abonnement à durée déterminée en paiement comptant : au terme de la durée minimum d'engagement ou de l'abonnement en cours

- Pour un abonnement à « durée libre », Ouest-France informera par courrier ou email le Client de l'augmentation du prix de l'abonnement, du nouveau prix appliqué ainsi que de la date d'application du nouveau prix. A réception de cette lettre, le Client sera libre de résilier son abonnement en adressant une demande écrite à Ouest-France à l'adresse suivante : Service Clients Ouest-France TSA 80001 35071 Rennes Cedex ou par email à l'adresse suivante : [service.clients@ouest-france.fr](mailto:service.clients@ouest-france.fr). Le refus d'augmentation du tarif entraînera la résiliation de l'abonnement (et ne pourra pas donner lieu à une indemnité au profit du Client).

## 7. PAIEMENT

## 7.1 Les modes de paiement

En fonction des offres d'abonnement proposées sur ce site, les modes de paiement possibles sont :

- le prélèvement automatique. Les journaux livrés chaque mois et le prix de l'accès aux contenus numériques seront prélevés au début du mois suivant.
- la carte bancaire pour des abonnements en paiement unique ou récurrent,

Le règlement par carte bancaire est totalement sécurisé : Pour valider son abonnement, le Client est invité à communiquer son numéro de carte bancaire, sa date de fin de validité ainsi que son cryptogramme. Pour éviter toute fraude, le Client est invité à renseigner les informations de sécurité 3DSecure demandées par sa banque. Pour ce faire, le serveur utilise un mode crypté et toutes les informations sont codées (protocole SSL) interdisant toute propagation de l'information en clair sur le web. Sont admises les cartes bancaires des réseaux CB, Mastercard et Visa.

- le prélèvement par l'opérateur mobile pour certains abonnements numériques. Le prélèvement par opérateur mobile est valable pour les Client des opérateurs mobiles partenaires. Pour valider son abonnement, le numéro de téléphone sera demandé au Client. Suite à sa confirmation, le Client recevra un code par sms à saisir pour valider le paiement. La facturation sera gérée directement dans l'espace Client de l'opérateur mobile et apparaîtra sur la facture de l'opérateur mobile.

- le paiement par Paypal pour les abonnements numériques Pack numérique et Pack plus Ouest-France. Lors du paiement de l'abonnement, le Client sera automatiquement redirigé sur le site Paypal où il devra saisir les identifiants de son compte ou créer un compte Paypal, le cas échéant. Une fois le Client connecté à son compte, ce dernier devra valider le paiement afin de finaliser son abonnement. La facturation sera gérée directement sur le compte Paypal du Client.

Vos données de paiement seront conservées au minimum jusqu'à la fin de votre abonnement.

A défaut de paiement, des pénalités égales à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date du défaut de paiement seront appliquées à compter du 1er jour de retard de paiement. En cas de rejet de prélèvement pour compte non provisionné ou de non-paiement, Ouest-France se réserve le droit d'interrompre la livraison du journal papier et l'accès aux services numériques sans préavis.

7.2 Le Client s'engage à prévenir sans délai Ouest-France de toute modification de ses coordonnées bancaires par courrier postal adressé au Service Clients TSA 80001, 35071 RENNES Cedex, ou en se connectant sur le site <https://votrecompte.ouest-france.fr>, ou en appelant au 02 99 32 66 66\* ou par email à [service.clients@ouest-france.fr](mailto:service.clients@ouest-france.fr).

## 8. RETRACTATION

8.1 Conformément aux dispositions légales en vigueur, et en cas de souscription à domicile d'un abonnement papier au journal par démarchage physique, par téléphone ou à distance, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la commande pour exercer son droit de rétractation. Pour ce faire, cette rétractation devra être effectuée par simple courrier adressé à Service Clients TSA 80001, 35071 RENNES Cedex en s'aidant du modèle disponible en cliquant [ici](#).

8.2. Dans les autres cas, pour toute souscription d'un abonnement PACK NUMERIQUE, le délai de rétractation de 14 jours n'est pas applicable, le Client ayant accès aux services numériques en activant le lien présent dans l'email envoyé dès la validation de son paiement.

## 9. RESILIATION



9.1 Si l'abonnement est à durée libre ou s'il s'agit d'une offre et non engageante : Le Client peut, à tout moment, demander la résiliation de son abonnement, par courrier adressé au Services Client d'Ouest-France (Service Clients TSA 80001, 35071 RENNES Cedex) sauf mention contraire dans les conditions particulières de l'offre. La résiliation de l'abonnement sera effective dans les 15 jours de la date de réception du courrier du Client par Ouest-France.

9.2. Si l'abonnement est une offre engageante : La souscription à l'offre d'abonnement entraîne un engagement ferme d'abonnement à Ouest-France pour la durée indiquée dans les conditions particulières de l'offre en vigueur sans possibilité d'y mettre un terme avant son échéance. En cas de résiliation avant le délai indiqué, Ouest-France se réserve le droit de demander le paiement d'indemnités du montant des prélèvements restant à effectuer. Cet engagement peut être interrompu avant la date prévue uniquement en cas de motifs légitimes limités au surendettement, longue hospitalisation, décès, déménagement hors zone de livraison Ouest-France. Dans ces cas, le Client peut demander la résiliation de son abonnement, par courrier adressé à « Service Clients TSA 80001, 35071 RENNES Cedex » accompagné des pièces justificatives. La résiliation de l'abonnement sera effective le mois suivant la date de réception du courrier du Client par Ouest-France.

9.3. En ce qui concerne l'abonnement au PACK NUMERIQUE à durée libre, la résiliation sera effective au terme du mois en cours.

9.4. Le Client peut également résilier son abonnement depuis l'espace Client de son opérateur mobile dans le cas où il aurait choisi ce mode de paiement. Le Client doit vérifier au préalable les conditions de résiliation de son abonnement à partir de la rubrique « Mon compte » sur le site internet de son opérateur mobile, et suivre les instructions qui y sont précisées.

La prise en compte de la résiliation sera effective au terme de la période d'abonnement en cours sous réserve que sa notification ait été envoyée au moins 24 heures avant son terme.

## 10. RESPONSABILITE

Ouest-France ne saurait être tenu pour responsable de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure, incluant notamment mais non limitativement les cas de guerre, d'émeute, d'insurrection, de grève, de lock-out, de pénurie, d'incendie, de tremblement de terre, de tempête, d'intempérie, d'inondation.

Ouest-France décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la mauvaise utilisation ou du dysfonctionnement des serveurs, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique.

## 11. INFORMATIONS NOMINATIVES

Les données personnelles recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par la Société Ouest-France et sont utilisées notamment pour gérer votre abonnement, à des fins commerciales ainsi que pour vous informer des offres relatives à nos produits et services analogues. Elles sont conservées 3 ans après la fin de votre contrat, sauf dispositions légales particulières. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation et de portabilité de ces données. Vous pouvez également vous opposer à leur traitement en vous adressant par courrier à : Service Clients – TSA 80001 35071 RENNES CEDEX. Pour toute question relative à la protection des données personnelles, vous pouvez contacter par écrit ou par mail ([pdp@sipa.ouest-france.fr](mailto:pdp@sipa.ouest-france.fr)) notre Délégué à la Protection des Données : Protection des Données Personnelles - SIPA Ouest-France - ZI Rennes Sud-Est - 10 rue du Breil – 35051 Rennes cedex 9

## 12. SERVICE CLIENTS – MEDiateur DE LA CONSOMMATION

12.1. Le Service Clients peut être contacté par le Client selon les modalités suivantes :

- via son Espace Clients : <https://votrecompte.ouest-france.fr>
- par téléphone : 02 99 32 66 66 (prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30)
- par courrier : Service Clients – TSA 80001, 35071 RENNES cedex
- par email : [service.clients@ouest-france.fr](mailto:service.clients@ouest-france.fr)

12.2. Toute réclamation peut être effectuée auprès du Service Clients OUEST-FRANCE :

- par courrier : Service Clients TSA 80001, 35071 RENNES Cedex.
- Par téléphone : 02 99 32 66 66 (prix d'un appel local, du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 8h à 12h30).

Si à l'occasion d'une réclamation, le différend n'a pas pu être réglé, le Client est informé qu'il peut recourir à une médiation conventionnelle, et saisir la FCMGO (Fédération des Centres de Médiation du Grand Ouest) en se connectant sur le site <http://mediateurs-du-grand-ouest.fr>.

### 13. DROIT APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions générales sont soumises à la loi française. Tout litige relatif à la conclusion, l'interprétation, l'exécution des présentes et qui n'aurait pas pu être résolu à l'amiable entre Ouest-France et le Client, sera soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.